



Escroquerie & abus de confiance

Par **krisa**, le **12/02/2008** à **21:42**

En milieu d'année 2006, alors que je venais de créer mon entreprise sur la région de Rouen, j'ai trouvé un site Internet proposant de gagner plus d'argent et de payer des charges moindres en créant une société SL. J'ai donc été en contact avec un homme dénommé R. qui m'a donné rdv sur Paris dans un bureau que Monsieur louait par le biais de Regus.

J'ai été reçu par Monsieur R. en présence de sa secrétaire à peu près vers avril 2006. Lors de cet entretien, j'étais accompagné de mon ancienne compagne avec qui je ne vis plus actuellement. Il nous a alors été expliqué le montage d'une telle société et ses avantages financiers.

Il était question que la société mère se situe en Espagne et que mon entreprise en France soit sous traitante de cette dernière. De plus, pour ne pas être imposable sur les bénéfices provenant de l'Espagne, les transactions passeraient par les Etats-Unis. (Delaware)

Pour ce montage, j'ai effectué plusieurs versements dont deux chèques et des espèces. Je me suis également rendu en Espagne où j'ai retrouvé Mr R., sa secrétaire citée ci-dessus, le dénominateur ou délégué censé gérer mes comptes là-bas et la comptable.

Une fois sur place, nous sommes allés à la banque où j'ai dû verser la somme de 3100€ en espèces pour l'ouverture du compte de la société ainsi créée.

Je précise qu'il m'avait été dit de façon orale mais formelle qu'à tout moment je pourrais me rétracter.

A mon retour en France, sur les conseils d'un ami, j'ai souhaité user de mon droit de rétractation et j'ai donc pris contact avec Mr R. par téléphone pour l'en informer. Ce dernier m'a alors répondu du fait que la société avait déjà été créée, je ne pourrais récupérer qu'une partie de mon argent. Pour cela il fallait que j'attende qu'il revende le montage de la société nouvellement créée. Un mois ou deux après notre conversation téléphonique n'ayant toujours pas de nouvelle et ne réussissant pas à joindre Monsieur, je me suis rendu sur Paris. Lors de

mon arrivé, je me suis rendu compte que la société qui «s'occupait» de moi était partie.

Depuis, j'ai tenté par mail, courrier et téléphone de contacter cet homme mais sans résultat. Je pense que j'ai été victime d'escroquerie et abus de confiance puisque j'ai dû parapher des papiers qui ne m'avaient pas été traduits. Lorsque j'ai demandé la traduction on m'a dit que c'était du catalan et donc que ce serait trop difficile de le faire.

Je pense que plusieurs sont dans mon cas !!!